

**FICHE DE POSTE**  
**Enseignant –**  
**50% Maison d'arrêt de Périgueux 50% Centre de détention de Mauzac**  
**Poste à exigence particulière**

<b>Cadre réglementaire</b>	<p>Convention nationale Education nationale-Justice du 15/10/19 annexée à la Circulaire N° 2020-057 du 9/03/2020</p> <p>L'enseignant assure ses missions à la fois sous l'autorité de la proviseure de l'Unité Pédagogique Régionale qui a la responsabilité de l'organisation des enseignements et sous le contrôle des corps d'inspection de l'Education Nationale</p> <p>Autorisation d'accès permanente délivrée par l'Administration pénitentiaire</p> <p>Mission incompatible avec un temps partiel.</p>
<b>Diplôme requis</b>	CAPPEI ou équivalent pour être titularisé sur le poste après année probatoire
<b>Missions Compétences attendues générales</b>	<p>L'enseignant accomplit son service dans des locaux propres à l'Unité locale d'Enseignement (ULE) de l'établissement pénitentiaire.</p> <p>Il travaille en étroite collaboration avec ses collègues, l'équipe étant au quotidien en lien direct avec le Responsable Local de l'Enseignement (RLE). Ce dernier établit le projet pédagogique ainsi que le cadre de fonctionnement validés par la Proviseure-directrice de l'Unité Pédagogique Régionale (UPR) qui dirige l'enseignement dans l'ensemble des établissements pénitentiaires de la région Nouvelle Aquitaine.</p> <p>L'enseignant réalise tout ou partie des missions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- prendre en charge les détenus du centre pénitentiaire afin d'élaborer un bilan dès leur arrivée</li> <li>- assurer un enseignement auprès de détenus pour lesquels il a été établi un projet pédagogique individualisé</li> <li>- participer aux réunions de synthèse animées par le RLE en vue de l'organisation, de la mise en œuvre des projets individuels des détenus, ...</li> <li>- contribuer à la préparation des examens de tous niveaux et assurer des surveillances d'épreuves</li> </ul> <p>Conduire un bilan pédagogique initial individuel afin de répondre aux besoins en tenant compte de la durée de la peine, en recherchant l'adhésion de la personne détenue</p> <p>Développer à tous les niveaux de formation une approche différenciée du public, en portant une attention particulière aux publics prioritaires : jeunes majeurs personnes ne maîtrisant pas la langue française et/ou les savoirs fondamentaux, public non qualifié.</p> <p>Permettre aux personnes de se remobiliser et d'acquérir, outre les savoirs fondamentaux, les repères et références indispensables à l'exercice de responsabilités citoyennes ainsi que la maîtrise des outils numériques de base</p> <p>Contribuer à la prévention, au repérage et au signalement de la radicalisation et de la violence</p> <p>Accompagner la préparation des diplômes et la validation des acquis</p>
<b>Connaissances requises</b>	Connaissance du référentiel de compétences de l'enseignant spécialisé, du système éducatif ainsi que, idéalement, des dispositifs de formation professionnelle
<b>Posture et capacités</b>	<p>Une posture adaptée est attendue en toute circonstance (maîtrise de soi, devoir de réserve, neutralité, loyauté, discrétion, ...) et dans le respect du règlement pénitentiaire</p> <p>Bonnes capacités d'écoute et d'adaptabilité. Qualités de rigueur et d'organisation.</p> <p>Capacité à travailler en équipe, en partenariat et dans un milieu très spécifique</p> <p>Maîtrise des outils numériques</p> <p>Quelques déplacements à prévoir (réunions formations)</p>
<b>Conditions particulières d'exercice</b>	<p>Réaffectation à l'année (l'enseignant reste titulaire de son poste actuel lors de la 1<sup>ère</sup> année d'exercice sur le poste, nomination à titre définitif la 2<sup>e</sup> année si spécialisation acquise)</p> <p>Exercice sur 36 semaines, étendu selon les besoins du service pour la préparation de la rentrée et de la fin de l'année scolaire</p> <p>Service d'enseignement hebdomadaire conditionné par le statut de l'enseignant, le temps de coordination et de suivi faisant partie de l'ORS</p> <p>Evaluation conjointe par le Proviseur-directeur de l'UPR et l'IEN ASH</p> <p>Plan de formation continue annuel spécifique obligatoire (avec déplacements)</p>
<b>Eléments de rémunération</b>	Traitement selon le profil + indemnité d'enseignement en milieu pénitentiaire se substituant à ISAE/ISOE
<b>Modalités de candidature</b>	<p>Poste à profil relevant d'une Commission de recrutement</p> <p>Pour tout renseignement complémentaire, il est possible de contacter <b>monsieur VEYSSIERE</b> (IEN Ecole Inclusive).</p>